



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : [secretariat@paris.tt.com](mailto:secretariat@paris.tt.com) - Site Internet : [www.paristt.com](http://www.paristt.com)

## RÉUNION DE LA COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE 19 NOVEMBRE 2015 PROCÈS VERBAL

Présents : Guillaume Decreton – Erwan Guillou – Romuald Delavergne - François Daniel – Jacques Harbonn – François Cotard – Benoit Van Es

### 1. But de la « réunion »

Que doit-on faire suite à l'annulation des créneaux parisiens le samedi 14 novembre dernier, à cause des attentats du 13 novembre, qui ont empêchés les rencontres du Championnat Départemental Féminin de se dérouler.

### 2. Rappel des faits

En raison des graves événements du 13 novembre 2015, la Mairie de Paris a décidé la fermeture de tous les gymnases de Paris durant le week-end du 14 et 15 novembre, empêchant, entre autres, les rencontres du Championnat de France Féminin de la Journée 5 de se dérouler.

### 3. La discussion

François Daniel a proposé d'appliquer le règlement de la façon suivante : les clubs concernés ont jusqu'au dimanche 29 novembre minuit pour trouver un accord pour une solution de remplacement. Si aucun accord n'a été trouvé entre les deux clubs à cette date, la rencontre devra se jouer le samedi 5 décembre à 15h dans la salle du club recevant au titre de cette journée 5.

### 4. La décision de la Commission

La proposition de François Daniel est votée à l'unanimité. La Commission Sportive Départementale annonce aussi que toute possibilité d'accord sera acceptée, que ce soit pour un autre jour que le samedi ou à l'extérieur ou dans un autre club que les deux concernés.

Procès Verbal établi le 19 novembre 2015 par  
François Daniel  
Président de la Commission Sportive Départementale  
du Comité de Paris de Tennis de Table